

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

La Délégation de l'Union européenne à Djibouti recherche un espace de bureaux.

L'espace recherché doit répondre aux spécificités suivantes :

- 1) superficie entre 900 et 1000 m²
- 2) espace de préférence situé dans un bâtiment individuel (mais les offres pour bâtiment partagé seront aussi considérées). Dans le cas de plusieurs étages, les étages concernés doivent être adjacents et pourvus de circulation verticale (escalier et éventuel ascenseur). L'évacuation en cas d'urgence de ces étages doit être conforme aux normes en vigueur (internationales et/ou européennes).
- 3) situé entre les quartiers **Héron et Haramous**, en proximité des ministères et, dans la mesure du possible, des autres missions diplomatique et/ou ambassades
- 4) Le bâtiment doit disposer de bureaux individuels, de bureaux partagés et d'espaces ouverts pour un total de 32 personnes.
- 5) L'espace disposera également d'une grande salle de réunion de maximum 60 m² et une salle de réunion moyenne, de salles d'archivage, deux salles techniques d'environ 12 m² chaque, d'un espace commun (cuisine/cantine), de sanitaires, d'un espace 'réception/standard' ainsi que d'une guérite pour le gardiennage avec accès WC pour le personnel de gardiennage.

Les bâtiments à basse énergie (écolo) seront considérés par préférence.

L'espace de 1000 m² comprend bureaux et tous dégagements inclus. L'espace parkings et les pièces dédiées aux installations techniques ne sont pas compris dans cette superficie.

- 6) 16 emplacements de parking doivent être disponibles à proximité immédiate du bâtiment proposé, possibilité de garer 15 autres voitures dans la proximité du bâtiment
- 7) Un espace pour l'installation d'un groupe électrogène, d'un tank à mazout (cubage tbc) et d'un réservoir d'eau doit être prévu ainsi qu'éventuellement les connexions techniques pour un surpresseur d'eau.
- 8) Le bâtiment doit être conforme aux règles internationales en matière d'occupation de bureaux et en particulier en termes de santé et sécurité, prévention incendie, anti-séismique. La conformité avec les standards européens est un atout. La qualité globale de finition ainsi que les facilités techniques pour les équipements devraient être conformes aux standards internationaux ou européens.
- 9) Pour des raisons de sécurité, le bâtiment **ne doit pas** se trouver dans des zones publiques très fortement fréquentés, du style cafés, bars, restaurants, magasins, casinos, marchés, etc.
- 10) Le bâtiment doit se trouver dans un local où il y aura la possibilité d'établir un périmètre de sécurité entre la limite publique et le bâtiment (stand off distance) de 30-50 m.

11) Le bâtiment doit être disponible pour occupation en 2018.

Les offres peuvent inclure :

- des propositions pour projet de construction de bureaux sur mesure pour abriter la Délégation européenne (vente ou location);
- des propositions de location ou d'achat de bâtiments existants.

En cas de location, le bâtiment restera la propriété du propriétaire et l'Union européenne conclura un contrat de bail à long terme avec option de renouvellement et un droit de préemption en cas de vente du bien.

Les offres devront fournir :

- Des informations détaillées sur les conditions de location, y compris le prix de location par mètre carré;
- les coûts détaillés par poste des éventuelles charges;
- une description complète de la parcelle de terrain et / ou du bâtiment existant (structure, installation techniques, correspondance aux normes locales) et des plans avec des dimensions;
- des tableaux de calcul des surfaces nettes en mètres carrés;
- des informations détaillées sur la proposition de construction et si possible une étude volumétrique, le cas échéant;
- en cas de proposition de construction, informations sur la société de construction;
- des informations sur les conditions de location et de vente, y compris le prix de location par mètre carré;
- les plans d'étage, sections, dessins en élévation.
- les plans à l'échelle minimum 1/200 (0,5 cm/m)

Les propositions doivent être soumises:

A) par poste ou par courrier au plus tard le 30/11/2017, cachet de la poste faisant foi à l'adresse indiquée ci-dessous.

B) ou livré à la main au plus tard le 30/11/2017 à 12h00 à l'adresse indiquée ci-dessous.

C) ou par e-mail à la boîte delegation-djibouti-admin-procurement@eeas.europa.eu le 30/11/2017 à 12h00

Pour plus d'informations, veuillez contacter la Délégation au +253 77 02 77 49 ou à l'adresse email : delegation-djibouti-hoa@eeas.europa.eu

ADRESSE DE DEPOT DES OFFRES

Délégation de l'Union européenne à Djibouti
Quartier du Héron, adjacent au PAM - BP 2477
Djibouti

Horaire d'ouverture de la Délégation : de 7h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00 du dimanche au jeudi, fermée le vendredi et le samedi

SOUS PLI FERME AVEC LA MENTION :

**CHEF D'ADMINISTRATION
OFFRE DE BUREAUX
A NE PAS OUVRIR PAR LE SERVICE COURRIER**